

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 octobre 2015

DCM N° 15-10-29-19

Objet : Attribution de Bourses et de Parrainages au titre du soutien à l'initiative et à l'engagement des jeunes.

Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY

Dans le cadre de l'accompagnement des initiatives et de l'engagement des jeunes, il est proposé de soutenir 3 projets lauréats lors du dernier jury départemental Projets Jeunes, dont 2 bourses et 1 parrainage, pour un montant total de **2 500 €**.

1. Sacha THEOBALD : « Metz Urban Golf » – animation locale

Sacha est un jeune messin très actif dans le monde associatif local depuis de nombreuses années déjà. Il a créé l'association « MUG » (Metz Urban Golf) qui participe au développement du street golf à Metz et, au-delà, en France. Les maîtres mots de cette discipline, qui vise à démocratiser son aînée, sont liberté et accessibilité. A travers cette pratique, l'association vise un double objectif de découverte d'une activité sportive en même temps que celle d'une ville en s'appropriant son territoire. Le coût total de l'action pour le lancement de l'association s'élève à 4 335 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

2. Evena BONNEGRE : « Atelier CV » - solidarité locale

Les études ont amené Evena, d'origine Haïtienne, en Moselle. Elle projette de travailler dans le domaine de la formation professionnelle. Très active bénévolement, elle aide souvent des membres de son entourage dans leur recherche d'emploi, plus précisément pour la rédaction de CV, lettres de motivation et préparation aux entretiens d'embauche. Elle a donc voulu formaliser cette démarche en créant son association, Soutien Admini & Insertion, et proposant à ceux qui le souhaitent une aide à travers des ateliers conviviaux. Le coût total de l'opération pour la mise en œuvre d'ateliers au cours du dernier trimestre 2015 s'élève à 2 450 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage pour un montant total de 500 €.

3. Charles CLAIRET : « Slam à Metz » - création culturelle

Charles a trouvé, à travers l'écriture, un moyen d'expression qui lui permet d'envisager un avenir professionnel nouveau. Ecrire puis déclamer du slam sur scène ont en effet révélé certaines facettes de sa personnalité tout autant que des compétences alors non exploitées. L'enregistrement d'un album dans des conditions professionnelles permettra de valoriser son travail et valider son orientation professionnelle. Le coût total de son projet s'élève à 5 600 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la Charte de l'initiative et de l'engagement des Jeunes en Moselle,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'encourager, de soutenir et de valoriser l'initiative, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes messins,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER les subventions suivantes aux associations mentionnées et au bénéfice des projets associés, pour un montant total de 2 500 € :

- Metz Urban Golf (Sacha THEOBALD – MUG)	1 000 €
- Soutien Admini & Insertion (Evena BONNEGRE – Atelier CV)	500 €
- Energies Urbaines (Charles CLAIRET – Slam à Metz)	1 000 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment toute convention d'objectifs et de moyens et avenant éventuel avec l'association bénéficiaire ainsi que la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 17h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ